

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité

QUE:

Le rôle d'évaluation triennal a été déposé au bureau de la municipalité de Saint-Isidore le 15 septembre 2016. Veuillez prendre note que l'année 2017 est la première année du rôle triennal et que ce rôle demeure également en vigueur pour les années 2018 et 2019.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 128, route Coulombe, Saint-Isidore, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Toute plainte concernant le rôle d'évaluation doit être déposée avant le 1^{er} mai 2017, au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, à n'importe quel endroit où peut être déposée une demande de recouvrement d'une petite créance conformément au livre huitième du code de procédure civile.

Le rôle d'évaluation entre en vigueur à compter du 1er janvier 2017.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce vingtième (20^e) jour de septembre deux mille seize (2016).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24 heures, le vingtième (20^e) jour de septembre 2016, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingtième (20^e) jour de septembre deux mille seize (2016).

Louise Trachy, g.m.a
Directrice générale et secrétaire-trésorière